

Charte du joueur :

1- Accepter de véhiculer les valeurs du club :

- a. Respect des autres licenciés, des dirigeants, du matériel, des horaires, des règles, des arbitres, des supporters et des adversaires,
- b. Convivialité et plaisir dans la pratique de notre sport,
- c. Engagement.

2- Donner une image positive du club à domicile comme à l'extérieur

3- Placer l'intérêt du collectif, de l'équipe, avant son intérêt personnel.

4- S'engager et s'impliquer dans son équipe :

- a. Assiduité aux entraînements, en cas d'empêchement exceptionnel, prévenir son entraîneur
- b. Assiduité aux matchs, en cas d'empêchement exceptionnel, prévenir son coach le plus tôt possible (et ainsi lui donner le temps de trouver les solutions pour que le match se déroule dans de bonnes conditions)
- c. Accepter et appliquer les consignes du coach

5- S'impliquer dans la vie du club :

- a. Arbitrer et tenir les tables de marque, accueillir des équipes : les permanences de WE sont connues très en amont et les horaires précis communiqués par le coordinateur environ une semaine avant les matchs. Il est donc facile de s'organiser et de se faire remplacer en cas d'indisponibilité : chacun est responsable de sa permanence et doit confirmer sa présence (ou son remplacement) au coordinateur.
- b. Contribuer au bon fonctionnement du club : s'impliquer dans les événements organisés qui permettent d'assurer le financement du club et de limiter autant que possible le coût des licences.

6- S'engager à respecter toutes les consignes réglementaires et sanitaires que le club sera amené à appliquer en cours de saison.